

Rapport du Conseil d'administration

CAMARADES,

Voici, depuis l'assemblée de juin, le résumé des travaux du Conseil.

Depuis cette assemblée votre Conseil a tenu 24 séances ordinaires et 12 séances extraordinaires, où, en dehors de la période des vacances, les membres nommés par vous ont assisté régulièrement.

Nous avons malheureusement eu à enregistrer le décès de plusieurs de nos camarades. Ce sont les camarades : A. Courtois, Zoller, Hoste, Simonnet; et deux camarades retraités : Granger et Bès.

Plusieurs de nos collaborateurs nous ont quitté pour prendre leur retraite; ce sont les camarades : Léon Bourgeois, Retail, Frouin.

Deux de nos camarades nous ont envoyé leur démission à la suite de congés réguliers; ce sont les camarades : Etienne et Charles Bourgeois.

Voici les noms des apprentis ayant fait leur demande d'adhésion : André Chauvin, Edmond Veau, Jean Bard, Marcel Laurent.

Les camarades Marineau et Backman ayant accompli leur stage et la Commission du travail donnant un avis favorable, nous soumettons leur admission définitive à votre acceptation.

Le personnel employé à l'A. O. P. se décompose comme suit : associés, 233; stagiaires, 11; temporaires, 34; ingénieurs, 4; employés hommes, 6; employées femmes, 29; apprentis atelier, 9; apprentis école, 20; auxiliaires, 272; au total 618 plus une quarantaine d'auxiliaires employés aux multiples et dont la quantité est toujours variable.

Depuis le mois de juin nous avons mis en service les multiples de Sedan, Asnières, Tarbes, Montauban; tables de renseignements pour Saint-Cloud, Montrouge et Le Raincy, Quimper. Extensions de Montrouge et du Raincy.

En cours de montage : extension de Calais, d'Alençon, de Casablanca, de Nancy, Vannes, Saumur, Saint-Malo, Chantilly, Mantes.

En fabrication : Chambéry, Castres, Salon, Compiègne.

En étude : Cherbourg, Soissons, Meaux, Melun, Fougères, Annemasse, La Roche-sur-Yon, Cholet, Carcassonne.

Nous avons obtenu de l'Administration différents marchés : 25 tables d'essais, 1.000 transformateurs, 3.000 microphones plastrons, 10.000 combinés, 2.000 appliques murales, 300 tableaux d'abonnés, à B. C.

Dans le domaine privé : dispositifs de commutation, installation complète de l'hôtel « Riviera-Palace », postes pour le P.-L.-M., groupes de dispositifs pour l'Algérie, appareils de mesure, machines à percer.

Ainsi que cela existait dans le Conseil précédent, et cette manière de faire ayant donné de bons résultats, à chaque administrateur fut confiée la surveillance d'un des principaux services de la maison.

Dans le service commercial certaines améliorations ont été apportées en vue d'activer la remise des commandes à l'atelier. Par l'achat d'un nouveau classeur, nous avons simplifié les recherches des ordres de nos clients. Etant donné la collaboration étroite apportée par le personnel entourant notre Directeur et Sous-Directeur, nous espérons arriver par la suite à un résultat meilleur.

Nous sommes en pourparlers avec une Société allemande « La Berliner » en vue d'installations d'automatiques pour banques, hôtel, etc. Nous avons été saisis d'une demande de cette Société nous proposant d'être son représentant en France. A la base de cet accord et sur la demande de cette Société, il fut décidé d'envoyer un de nos représentants à Berlin pour se rendre compte de l'importance de cette firme ainsi que de sa fabrication.

Le camarade Daubigny fut désigné pour remplir cette mission.

La Roumanie devant installer un réseau téléphonique, nous fûmes sollicités sur nos possibilités de fabrication pour l'année 1929. Des commandes assez importantes pouvant être envisagées.

Le bail de la boutique de Strasbourg étant arrivé à expiration, ainsi que nous l'avions décidé précédemment, celui-ci ne fut pas renouvelé et notre camarade Gabanou a repris sa place parmi nous.

Le manque de place se faisant toujours sentir, plusieurs moyens furent envisagés nous permettant de nous agrandir. Nous n'avons pas encore de solution aussi cette question reste à l'étude.

Nous avons été amenés à reviser nos polices assurances Incendie, celles-ci n'étant plus en rapport avec la valeur actuelle de nos bâtiments et agencements.

Ainsi que de coutume deux de nos camarades assistèrent au Congrès de la Coopération.

La voiture de notre Directeur ne correspondant plus aux besoins nécessités par l'extension de nos affaires, il fut décidé l'achat d'une voiture neuve.

La nouvelle organisation du service d'études est au point maintenant quant à l'exécution des travaux, les différents services travaillant en étroite collaboration. Notre service technique laissant à désirer au point de vue quantité, en vue d'y remédier, un nouvel ingénieur est entré en fonction le 1^{er} novembre, ce qui décongestionnera un peu ce service.

Dans le département des mesures nous constatons un progrès assez sérieux, le carnet des commandes ayant augmenté d'une façon assez appréciable par rapport à l'année 1927. Sur la demande de ce service et le Conseil en ayant reconnu l'utilité, un bain de nickel fut installé.

Le Service prévision ayant besoin d'être remanié, une Commission, composée de deux membres du Conseil et de trois camarades des services intéressés, fut nommée pour étudier une nouvelle manière de procéder. Cette manière de faire permettra à notre camarade chargé des achats de trouver réunis tous les renseignements nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

La Commission s'étant mise d'accord avec le Conseil sur le système à employer, celui-ci se vit dans l'obligation d'envisager l'agrandissement du bureau des Services main-d'œuvre, afin d'en permettre l'application.

Les travaux entrepris par la Société coopérative « L'Hirondelle » étant en cours d'exécution, nous attendons la fin des travaux pour pouvoir expérimenter le nouveau système. Toujours désireux d'employer des méthodes modernes, nous avons fait l'achat d'une machine comptable permettant l'établissement des feuilles et des bons de paie, ainsi que des cartes de pointage. Cette nouvelle machine nous fera faire l'économie d'une employée.

La transformation de la force motrice étant à l'ordre du jour depuis longtemps, votre Conseil voyant la possibilité de faire cette dépense cette année, a fait le nécessaire pour l'établissement de la haute tension. Les travaux sont en cours et seront terminés sous peu.

Votre Conseil poursuivant l'exécution de son programme et conformément à une proposition acceptée en assemblée générale, il fut pourvu au doublement de plusieurs postes.

Conformément à la décision de l'assemblée générale dernière, nous avons commencé à faire notre emballage par nos propres moyens; nous ne pourrions en constater les résultats qu'au début de l'année prochaine.

Le camion « Unic » ne répondant plus, par son manque de puissance, aux exigences et aux conditions du travail à remplir, nous avons décidé l'achat d'un camion neuf de deux tonnes, celui-ci devant permettre d'activer le débit de ce service.

L'importance de nos travaux a nécessité l'achat d'une machine à affûter les fraises, une machine à affûter les forets et une étuve pour le vernis des postes 24.

Le camarade Bisch ayant donné sa démission de chef d'atelier, la Commission du travail s'occupe de pourvoir à son remplacement.

Cette Commission ayant examiné le cas du camarade Bassompierre, estime que, vu les services rendus par ce camarade, il serait juste de l'accepter comme associé, et elle a sollicité l'approbation du Conseil. Nous en référant à leurs arguments nous donnons un avis favorable et vous demandons de bien vouloir ratifier leur demande.

Plusieurs camarades ayant rappelé à votre Conseil qu'un projet de contrat collectif, devant éviter les conflits au sein de l'association, lui avait été soumis il y a quelques années, le Conseil n'étant pas hostile à ce projet examinera la possibilité d'arriver à un accord pouvant donner satisfaction à l'ensemble du personnel.

Le Rapport continue à fonctionner normalement sous la présidence de notre Directeur, assisté d'un représentant du Conseil; cet organisme s'efforce toujours de trancher les difficultés au mieux de l'intérêt général.

Notre camarade chargé des achats y trouve toujours la collaboration nécessaire à l'accomplissement de sa tâche dont il s'acquitte de son mieux.

L'expérience faite pour les vacances tente à nous démontrer que pour l'année prochaine une réglementation un peu plus sérieuse sera nécessaire pour assurer la bonne marche de la maison.

L'assemblée générale dernière, dans un but de clémence ayant émis le vœu que l'exclusion de Willemot et Malhache soit rapportée, le Conseil vous demande purement et simplement la radiation de ces deux camarades au lieu de l'exclusion.

A la comptabilité, M. Bouvet nous ayant quitté, c'est le camarade Monbello qui a été appelé à le remplacer; ce camarade nous donne toute satisfaction.

Au point de vue financier, notre situation n'est pas mauvaise en ce moment, c'est ce qui a permis à votre Conseil de pouvoir accorder, à la date du 15 octobre, une augmentation de salaire nécessaire, et de décider le paiement des bénéfices pour ce moi-ci. Nous voulons espérer que les camarades comprenant toute la bonne volonté déployée par le Conseil pour un mieux être général, seront assez disciplinés dans l'application des mesures proposées pour l'amélioration des méthodes employées jusqu'à ce jour.

Le Conseil est heureux de pouvoir vous signaler que pendant cette session les différents organismes, Commission du travail, Commission de contrôle, Rapport et Conseil ont travaillé en parfaite harmonie, et il espère que de cette étroite collaboration naîtront des solutions profitables aux intérêts de tous.

Vous trouverez, camarades, à la suite de cet exposé les rapports fournis par les deux Commissions nommées à la dernière assemblée et, enfin deux propositions sur lesquelles vous aurez à vous prononcer.
